

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 02/2019

La Société Cruise Tours se propose dans le cadre de la convention de gestion pour le compte de l'Etat Tunisien de vendre sous plis fermés un thonier nommé « Jennet 1 » confisqué pour le compte de l'Etat et le Quota se rapportant au navire:

Thonier	N°Matricule	Puissance	Tonnage	Quota 2019
JENNET 1	SF 2293	600 CV	123,67 Tonnes	31,917 Tonnes

La visite du Thonier se tiendra : **du 30 Août au 11 Septembre 2019 de 9 h à 13 h au Port de Pêche MAHDIA.** Pour les rendez vous ou autres informations contacter les numéros suivants **71 659 471 - 71 659 472**

Les personnes intéressées par cet avis doivent envoyer leurs offres sous plis fermés, soit par lettre recommandée, soit par Rapid Poste ou par remise directe au bureau d'ordre de la société Cruise Tours, l'adresse : IMMEUBLE CRISTAL PALACE, 3 ème ETAGE BLOC A, RUE ANNECY, LES BERGES DU LAC 1053 Tunisie.

L'enveloppe extérieure fermée et scellée doit comporter la mention suivante :

**PARTICIPATION A L'APPEL D'OFFRE N°02/2019 POUR LE COMPTE DE L'ETAT TUNISIEN
VENTE SOUS PLIS FERMES DU THONIER JENNET I ET LE QUOTA SE RAPPORTANT AU NAVIRE
(NE PAS OUVRIR)**

Destinataire : **Société Cruise Tours Immeuble Cristal Palace, 3 ème étage, Rue de Lac Annecy, Les Berges Du Lac**

L'offre doit comporter les documents suivants :

- une copie de la carte d'identité nationale (pour les personnes physiques) .
- un extrait du registre du commerce (pour les personnes morales).
- Une soumission signée conformément au modèle remis aux personnes.
- une caution sous forme de chèque au nom de la Société Cruise Tours d'un montant de cinquante mille dinars (50000 dinars) moyennant un reçu.

La date limite pour la réception des offres est fixée au **12 Septembre 2019 à 13 h** le cachet du bureau d'ordre de la société faisant foi.

La séance d'ouverture des plis aura lieu à la même date à 13h30 au siège de la société en présence d'un huissier notaire et les soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre.

Toute offre parvenue après le délai ou ne comportant pas la caution sera rejetée.